

## Les actions concrètes

Proposer des réflexions sur nos comportements quotidiens individuels, collectifs afin d'être plus responsables de nos impacts sur l'environnement :

- La règle des 5R : refuser, réduire, réutiliser, réparer, recycler.  
Privilégier la production locale, circuits courts et de saison, si possible Bio.
- Co-voiturer, utiliser si possible vélo, transport en commun...
- Énergie quotidienne : économiser nos utilisations énergétiques et l'eau.
- Valoriser tous les restes alimentaires.
- Emballer avec du papier de récupération. Utiliser ses propres contenants.
- Profiter des ressourceries, des vides greniers ou Emmaüs pour lutter contre le gaspillage de tous ordre.
- Éviter les récipients en plastique.



Organiser une exposition sur les beautés de la nature locale.

- Participer à une action communautaire (nettoyage de plages...)
- Proposer une marche exploratoire et spirituelle.
- Chaque jour prendre un moment pour admirer la nature,



### Exposition 2024 dans nos Eglises

CHAURAY du 16 au 31 Juillet  
VOUILLE du 1<sup>er</sup> au 18 Août  
LA CRECHE du 19 Août au 1<sup>er</sup> Septembre  
AIFFRES du 2 au 30 Septembre

### Contact :

Prêtre de la paroisse : Michel CHAMBRAGNE  
579 rue de l'Église  
798230 – AIFFRES  
05 49 32 02 30

**La terre n'est pas  
un don de nos parents,  
ce sont nos enfants  
qui nous la prêtent .**

Proverbe Indien



Paroisse Saint Jean Baptiste en Niortais

## L'Église Verte, porteuse d'espérance...

- Aider à réfléchir aux enjeux environnementaux.



- Être, devenir, rester responsable de la création dans un souci permanent de justice sociale.

- respecter la création avec les communautés et la société.



- Agir individuellement et collectivement, dès maintenant, avec les acteurs de la société civile et religieuse.

- Cheminer à son rythme à la mise en place des moyens d'action.

## L'Église Verte Un projet vivant !

*de 1986 à 2016*

Mise en place en Allemagne, Suisse, Canada, Grande-Bretagne

*2017*

Création de l'Église Verte en France  
Les chrétiens en France sont invités à mettre leur engagement en adéquation avec leurs convictions et la lecture des Écritures, favorables à la sauvegarde de la création. Au départ, parrainée par la Fédération Protestante de France, l'Assemblée des évêques orthodoxes et catholiques, au regard de la COP 21, l'Église Verte devient en 2020 une association qui accompagne les communautés chrétiennes adhérentes au mouvement.

**Aujourd'hui, plus de 700 paroisses,  
communautés jeunes, familles sont  
adhérentes en France**



## Les outils de l'Église Verte « Un Label »

C'est le moyen d'adhérer concrètement à la démarche de l'Église Verte. Il est obtenu après avoir analysé, grâce à un éco-diagnostic basé sur un questionnaire, la situation générale de la communauté. Chaque année, ce questionnaire est réévalué et permet de voir l'évolution et les améliorations apportées.

**Les composants de l'éco-diagnostic**  
5 rubriques liées à des questions et à des réalisations qui concernent la vie de la communauté.

1. Célébrations et catéchèse
2. Bâtiments (isolations...)
3. Terrain (bio diversité...)
4. Engagement local-global
5. Mode de vie

**Label Eglise Verte à chacun son rythme !**  
5 niveaux de progression

Niveau 1 : Graine de Sénevé

Niveau 2 : Lis des champs

Niveau 3 : Cep de vigne

Niveau 4 : Figuier

Niveau 5 : Cèdre du Liban

